

Carte des risques de glissements de terrain, avalanches et inondations du bourg de Kusatsu

Cette carte indique les zones susceptibles de présenter des risques de glissements de terrain, d'avalanches ou d'inondations.

Ne vous fiez pas aveuglément à la cartographie des risques

La cartographie des risques se limite aux prévisions. Même si les zones indiquent une faible inondation ou ne sont pas colorées, évacuez immédiatement en cas de fortes pluies inhabituelles ou si vous remarquez des changements dans l'environnement.

1 Près des ravins ou des pentes, il existe un risque de glissements de terrain.
Consultez la section « Soyez attentif aux signes avant-coureurs de glissements de terrain » au verso.

1 Près des rivières, le courant violent peut emporter des maisons ou éroder le sol.
Les maisons peuvent être emportées ou détruites.

Légende

1 Lieu d'évacuation d'urgence désigné et refuge désigné
Installation prévue pour accueillir les résidents évacués en raison de risques ou ceux ne pouvant pas retourner chez eux après une catastrophe.

1 Refuge pour personnes vulnérables
Refuges adaptés, accessibles et équipés pour fournir des soins aux personnes âgées nécessitant une assistance ou aux personnes handicapées.

Route nationale
Route préfectorale
Limites administratives du bourg de Kusatsu
Délimitation des hameaux

Glissements de terrain
Zones de vigilance (spéciales) pour les glissements de terrain
Zones de vigilance spéciales pour les glissements de terrain
Zones de vigilance pour les glissements de terrain

Inondations

Niveau de l'eau

20m	10 m à moins de 20 m Inondation des 4e, 5e et 6e étages
10m	5 m à moins de 10 m Inondation des 2e et 3e étages
5m	3 m à moins de 5 m Inondation du 1er étage
4m	0,5 m à moins de 3 m Inondation du rez-de-chaussée
3m	Moins de 0,5 m Inondation sous le plancher
2m	
1m	
0,5m	

Bassin de la rivière Agatsuma figurant sur la carte des zones inondables du système fluvial du fleuve Tone dans la préfecture de Gunma (scénario de crue maximale).

Précipitations envisagées :
442 mm de pluie en 24 heures

Organisme d'élaboration :
Section de gestion des cours d'eau de la division de l'aménagement du territoire de la préfecture de Gunma

Date de désignation :
29 mars 2022

Catastrophes volcaniques

En cas d'éruption du mont Shirane ▲ ou du mont Motoshirane ▲, des risques de projections de roches volcaniques et de coulées de pyroclastiques existent à proximité des cratères. De plus, des retombées de cendres de plus de 5 cm pourraient survenir sur presque l'ensemble du bourg. Des impacts sur la santé et des coupures de courant sont également possibles. Évitez les sorties non essentielles et préparez-vous à rester chez vous en toute sécurité.

Pour plus de détails sur les catastrophes volcaniques, consultez la « cartographie des risques volcaniques du mont Kusatsu-Shirane ».

URL : <https://www.town.kusatsu.gunma.jp/www/contents/1580116380852/index.html>

Catastrophes liées aux fortes chutes de neige (avalanches)
Zones à risque d'avalanches

Les zones à risque d'avalanches sont situées dans les régions enneigées, sur des pentes d'au moins 15 degrés et 10 mètres de hauteur, où les avalanches sont susceptibles d'endommager des habitations ou des installations publiques. Restez attentifs aux conditions de neige / de température et aux « alertes d'avalanche » émises par l'Agence météorologique, et n'approchez pas des zones à haut risque.

1:18,000

Centre de promotion de la santé Otaki no Yu
Rivière Yu
Centre général de santé et de bien-être du bourg de Kusatsu
Mairie du bourg de Kusatsu
Collège municipal du bourg de Kusatsu
Gymnase municipal du bourg de Kusatsu
École primaire municipale du bourg de Kusatsu

1:7,000

Mont Shirane
Mont Motoshirane
Lac de cratère Yūgama
Rivière Motoyama
Rivière Osawa
Rivière Iizawa
Rivière Kariyado
Rivière Benta
Rivière Mearai
Rivière Utsushizawa
Rivière Kosame
Rivière Miosawa
Rivière Ogawara
Rivière Gendozawa
Rivière Akaita
Rivière Aka
Rivière Otsawa

Maison de repos du mont Tengu
École maternelle municipale Baelt du bourg de Kusatsu
Centre de promotion de la santé Otaki no Yu
Centre général de santé et de bien-être du bourg de Kusatsu
Mairie du bourg de Kusatsu
Collège municipal du bourg de Kusatsu
École primaire municipale du bourg de Kusatsu
Gymnase municipal du bourg de Kusatsu
Centre communautaire Rakusen-en
Centre communautaire Rakusen-en
Salle communautaire du quartier de Maeguchi
Sanatorium national Kurin Rakusen-en
Bureau de poste de Kusatsu Kuriu
Poste de police du bourg de Kusatsu rattaché au commissariat de police de Nagano
Hôpital Kusatsu Komakusa
Clinique Fuse
Clinique de chirurgie générale et interne de Kusatsu
Poste de police de Kusatsu Kuriu
Bureau de poste de Kusatsu Kuriu
Poste de police de Kosame rattaché au commissariat de police d'Agatsuma
Annexe de Kosame rattachée à la clinique de Kuriu
Bureau de poste de Kuriu

1:7,000

Salle communautaire du quartier de Maeguchi

Identifiez et inscrivez le « lieu d'évacuation de votre foyer ».

Où évacuer ? Section pour noter le lieu d'évacuation de votre foyer.

Tout d'abord...

1 Réfugiez-vous chez des proches / des amis en lieu sûr
Par exemple : la maison de grand-père, le bureau de papa, etc.

Si aucun lieu d'évacuation n'est disponible...

1 Réfugiez-vous dans un bâtiment solide à proximité
Par exemple : la maison de M. X, l'hôtel Y, etc.

Si vous ne pouvez pas évacuer à temps...

Réfugiez-vous dans un bâtiment solide à proximité
Par exemple : la maison de M. X, l'hôtel Y, etc.

1 Refuges d'urgence désignés et refuges désignés

Nom de l'installation / du lieu	Adresse	Glissements de terrain	Fortes chutes de neige	Inondations	Éruptions volcaniques	Séismes
École primaire municipale du bourg de Kusatsu	Kusatsu 3-1	—	—	○	○	○
Collège municipal du bourg de Kusatsu	Kusatsu 464-27	—	○	○	○	○
Mairie du bourg de Kusatsu	Kusatsu 28	○	○	—	○	○
Centre communautaire Rakusen-en	Kusatsu-otsu 647	○	○	—	○	○
École maternelle municipale Baelt du bourg de Kusatsu	Kusatsu 158	○	○	—	○	○
Salle communautaire du quartier de Maeguchi	Maeguchi 389-10	—	—	—	○	○
Maison de repos du mont Tengu	Kusatsu 58	—	○	○	○	○
Gymnase municipal du bourg de Kusatsu	Kusatsu 461	—	○	○	○	○
Centre de promotion de la santé Otaki no Yu	Kusatsu 596-13	—	○	○	○	○

1 Refuges sociaux

Nom de l'installation / du lieu	Adresse
Centre général de santé et de bien-être du bourg de Kusatsu	Kusatsu 464-28